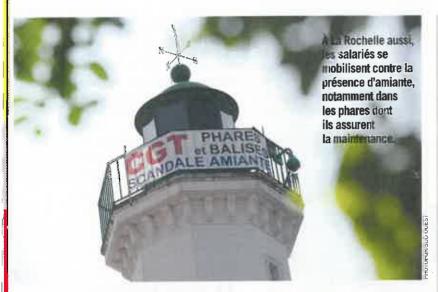
AMIANTE ET MERCURE AUX PHARES ET BALISES DE BREST



construction et la réparation navale, de nombreux salariés ont manipulé de l'amiante ailleurs. Mais cela ne saurait justifier la lenteur de l'administration des Phares et Balises de Brest à régler le problème.

« Aujourd'hui, le risque est maî-

trisé, poursuit Jacques Lalouer. Pour l'amiante de la liste A (les matériaux qui émettent des particules même si l'on n'y touche pas –NDLR), tous les diagnostics sont faits et les lieux désamiantés. » « C'est faux, peste Yann Guiheneuf, une grande opération de désamiantage liste A est prévue au phare de la Vieille. Tous les diagnostics ne devraient être bouclés qu'à la fin de l'année et ils devraient mettre au jour d'autres zones à risque. »

LA LOTERIE DE LA MORT

Avec des pathologies qui se déclenchent longtemps après l'exposition, travailler au contact de l'amiante, c'est se demander chaque jour quand la maladie se déclarera. Pour André Morvan, la réponse est venue lorsqu'il a pris sa retraite et qu'il a passé, à son initiative, une radio. Le verdict lui a été révélé brutalement avec des taches visibles sur ses deux poumons. « Je suis tombé des nues, d'autant qu'en 28 ans aux Phares et Balises, j'avais passé un examen radiologique tous les deux ans sans que rien ne me soit signalé. » S'est ensuivie une longue bataille judiciaire pour que cette maladie

LA MALADIE PROFESSIONNELLE DE 3 AGENTS EN ACTIVITÉ A ÉTÉ RECONNUE.

« CE N'EST PAS À DIVULGUER », RÉPOND LA DIRECTION.

soit reconnue comme une pathologie professionnelle. Une lutte gagnée par André avec l'aide de l'ANDEVA (l'Association d'aide aux victimes de l'amiante, voir encadré) qui soutient sans relâche les malades jusque dans les tribunaux.

Aux Phares et Balises, tous les agents ont des histoires d'amiante à raconter et tous savent qu'ils vivent avec une sacrée menace audessus de leur tête. Laga, 23 ans de maison, résume la situation: « Tu respires de l'amiante, tu es en sursis toute ta vie. Et quand la maladie se déclare, tu peux être parti en 8 mois dans d'atroces souffrances sans que ton exposition au risque ne soit jamais reconnue. » Comme une épée de Damoclès qui viendrait trancher net bien des rêves de retraite heureuse.*

VALÉRIE GOZDIK

L'ANDEVA, L'ASSOCIATION QUI AIDE LES MALADES

C'est dans un petit bureau vieillot, à deux pas de la rue de Siam, que l'ADDEVA 29. l'antenne brestoise de l'ANDEVA, recoit les victimes de l'amiante. Pour elles, c'est une vraie oasis dans le désert. « Depuis notre création en 1999, nous avons traité plus de 3000 dossiers pour aider les malades à faire reconnaître leur pathologie comme une maladie professionnelle et à obtenir une indemnisation du FIVA (le fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante) », annonce Gérard Fréchou. président de l'antenne de Brest, Réparation navale, marine marchande et nationale, construction navale, « à Brest, l'amiante a été copieusement manipulé,

souvent à mains nues pendant des années. rappelle le retraité, lui aussi malade de l'amiante, Parfois, c'est toute une famille qui est touchée. Nous avons aussi eu le cas d'une femme malade de l'amiante après avoir lavé pendant 30 ans les bleus de travail de son mari employé de l'Arsenal. Pourtant la reconnaissance de la maladie professionnelle ne va pas de soi et c'est un parcours du combattant qui se règle souvent devant les tribunaux. Avant on ne connaissait pas la maladie. Dans les années 1930, les fibres d'amiante servaient de neige artificielle au cinéma mais aujourd'hui les risques et leurs conséquences sont bien connus. Plus personne

ne devrait être exposé à ce poison, » Un article affiché à l'entrée du bureau prouve que les dangers de l'amiante étaient connus dès le début du XXe siècle. « Contre un métier qui tue », titrait « l'Humanité » le 27 mai 1914. Le texte, écrit d'après le rapport d'un inspecteur du travail, dénonçait déjà la forte mortalité des travailleurs de l'amiante, « un mort par semaine l'hiver », dans des usines que les riverains appelaient à l'époque « l'abattoir ou le cimetière ». Pourtant, 100 ans plus tard, l'amiante tue toujours. Un monument inauguré en mémoire des victimes en 2008 à Brest le rappelle à tous les passants du boulevard Jean-Moulin. Contact: www.andeva.fr

